La police de l'UE existe déjà, et elle a tous les pouvoirs dans les différents états membres…

écrit par Durandurand | 9 novembre 2018

---

http://resistancerepublicaine.com/2018/11/07/macron-veut-empecher-poutine-orban-et-salvini-de-venir-a-notre-secours-en-cas-de-guerre-civile/

L'Europe a déjà l' EuroGendFor .

A propos d'armées secrètes ou de troupes d'intervention policière secrètes. Elles existent depuis longtemps dans l'UE, mais peu de gens le savent.

La troupe policière de l'UE existe depuis longtemps – et elle dispose de larges pouvoirs ! Actuellement, c'est une « *troupe d'intervention spéciale* » forte de 3000 hommes (!) sous le sigle difficile à prononcer « Eurogendfor » (European Gendarmerie Force/troupes de police européennes). Le commandement se trouve à Vincenza en Italie, loin du siège de l'UE !

Ce corps de police a été créé à l'initiative de l'ancien ministre de la Défense française Michèle Alliot-Marie, pour réprimer à l'avenir plus facilement les manifestations qui dégénèrent toujours à nouveau dans les villes françaises.

Le grand problème est le suivant : Eurogendfor va à l'avenir réduire au niveau européen le droit national et la souveraineté nationale des Etats-membres de l'UE ! Un « conseil de guerre », qui se compose des ministères de la Défense et de la Sécurité des pays de l'UE participant à l'Eurogendfor et du pays concerné, décidera de l'intervention dans un Etat-membre de l'UE – voilà comment est réglementée la nouvelle troupe policière de l'UE dans le « document constitutif » dénommé Accord de Velsen (NL).

Car, si une intervention à l'intérieur d'un pays « ami », membre de l'UE, est une fois décidée, tous les bâtiments et zones occupés par des unités d'Eurogendfor, jouissent de

l'immunité et ne sont plus accessibles pour les autorités du pays concerné. En fait, il s'agit d'un droit d'occupation par l'UE. Mais il y a pire : l'Eurogendfor ne dispose pas seulement dans le cas particulier de compétences policières mais aussi de compétences qu'ont les services secrets et elle a le devoir de réinstaller l'ordre et le calme dans la zone d'intervention concernée en collaboration étroite avec l'armée !. En cas de besoin, les troupes doivent avoir à disposition toutes les autorisations et tous les moyens pour remplir leur mandat.

Eurogendfor résout divers problèmes pour les gouvernements européens. A l'avenir, ils pourront, lors de troubles sociaux ou de manifestations majeures de longue durée, utiliser des armes à feu contre leurs populations, mettre des zones entières sous quarantaine militaire et retirer les meneurs de la circulation sans avoir à engager leurs propres forces militaires ou policières qui pourraient éventuellement se solidariser avec les manifestants. **L'Eurogendfor de son côté, ne pourra pas être poursuivi en justice grâce à ses autorisations exceptionnelles, civiles et militaires.**

Notons que ce n'est que grâce au Traité de Lisbonne – qui n'est rien d'autre que l'ancienne « Constitution européenne » controversée sous un nouveau titre – qu'une telle situation incroyable à pu être instaurée. Grâce au jugement du Tribunal constitutionnel suprême, les politiques allemands, qui ont soutenu ce traité douteux à la quasi-unanimité au Bundestag, auront à l'avenir le droit d'être entendus. Un homme politique allemand, ramené à la réalité, déclare lors d'un entretien

privé : « *On s’amusera bien au sein de l’Eurogendfor quand à l’avenir l’état d’urgence sera imposé dans les centres chauds de Bottrop ou Neukölln en Allemagne fédéra*le. »

source : *Vertraulicher Schweizer Brief du 23/1/10*

Blog médiapart du 30 OCT. 2014

https://blogs.mediapart.fr/jolemanique/blog/301014/larmee-secrete-de-lue-contre-le-peuple-eurogendfor